

*Communiqué de presse
28 avril 2025*

**Alternance paritaire :
Catherine JAEGLE devient Présidente et Thierry HEIM
Vice-président de la Commission paritaire régionale
d'Opco EP en Grand Est**

Dans le cadre de l'alternance paritaire entre le collège des salariés et le collège des employeurs, principe qui régit la gouvernance d'Opco EP, une nouvelle étape s'opère au sein de la présidence de la CPR.

Catherine JAEGLE (CGT-FO) devient Présidente et Thierry HEIM (CPME) Vice-président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Grand Est.

À compter du 12 mars, les rôles des binômes de la présidence paritaire d'Opco EP ainsi que ceux des trésoriers et secrétaires, mais aussi des présidences paritaires des Commissions et comités du Conseil d'administration, des Commissions paritaires régionales et des Sections paritaires professionnelles dont une interprofessionnelle s'inverseront. Cette alternance, s'inscrivant dans le calendrier des premières installations réalisées il y a deux ans, vient renforcer la dynamique de transformation amorcée au niveau national et reflète les principes fondamentaux de gouvernance paritaire d'Opco EP.

Catherine JAEGLE (CGT-FO), Présidente de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Grand Est.



Éducatrice spécialisée en prévention, Catherine Jaegle intervient dans un quartier prioritaire à Strasbourg, mais pas seulement. Son engagement professionnel, voire de vie, l'a conduite à s'investir dans divers mandats, aujourd'hui présidente de la CPR Opco EP en Grand Est, elle en fut membre dès la création de l'OPCO en 2019. Ses autres mandats, à l'OPCO SANTE, au CA de la CAF, de l'URSSAF, d'OPHEA, d'AST...et trésorière de l'UD FO, témoignent de sa volonté d'agir en cohérence et complémentarité au profit de la formation, de l'alternance, pour toutes les personnes et particulièrement les jeunes éloignés de l'emploi.

Thierry HEIM (CPME), Vice-président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Grand Est.

Aujourd'hui vice-président de la CPR d'Opco EP en Grand Est, Thierry Heim a été administrateur d'Agefos PME en Grand Est avant la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ». Il est également membre du CA de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Moselle et interagit en synergie au sein de ces diverses organisations



L'Opco des Entreprises de Proximité s'appuie sur **dix-sept Commissions Paritaires Régionales (CPR)**, couvrant l'ensemble des 306 bassins d'emploi en métropole et en Outre-mer.

Créées en 2021, ces commissions **jouent un rôle central dans l'adaptation et la mise en œuvre territoriale des priorités** définies par les branches professionnelles et le Conseil d'administration d'Opco EP. Chaque année, elles élaborent des Plans d'Action Régionaux (PAR) permettant de faire émerger une grande diversité de projets locaux.

Placées sous la supervision du Conseil d'administration d'Opco EP, **les CPR assurent plusieurs missions essentielles :**

- **Assurer le relai et la mise en œuvre des politiques emploi/formation des branches représentées par l'Opco EP au niveau local et auprès des partenaires institutionnels ;**
- **Renforcer le rôle des partenaires sociaux territoriaux pour répondre aux enjeux spécifiques de chaque territoire ;**
- **Assurer le suivi des objectifs d'activité**, tant quantitatifs que qualitatifs, tout en garantissant un service de proximité de qualité grâce à la présence d'interlocuteurs identifiables sur l'ensemble du territoire ;
- **Identifier et analyser les besoins en formation et qualification propres aux différents bassins d'emploi ;**
- **Favoriser l'expérimentation et encourager l'innovation à l'échelle régionale ;**
- **Développer des partenariats stratégiques et mobiliser des co-financements pour soutenir les initiatives locales.**

« Je remercie les membres de la CPR pour leur confiance et souligne ma volonté d'être à la hauteur de cette fonction, à l'image de son prédécesseur. Je n'hésiterais pas à solliciter ce dernier en cas de besoin. Dans la continuité de la précédente mandature, la devise s'articulera sur quatre piliers : parité – inter départementalité – pluridisciplinarité et mixité. Convaincue de la nécessité de développer la formation pour les salariés et l'alternance pour les jeunes.

Je souhaite œuvrer pour casser les codes et les représentations en vue de faciliter les réponses formatives, d'autant plus dans le contexte de mutation des métiers et de besoin en transitions professionnelles. Je suis ravie de poursuivre nos actions avec tous les membres de cette CPR. » – **Catherine JAEGLÉ (CGT-FO), Présidente de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Grand Est.**

« Nos constats convergent à l'Opco EP comme à la CCI de Moselle : les entreprises expriment un besoin en compétences et des difficultés de recrutement au-delà des secteurs traditionnels en tension. Nous devons donc continuer à former les jeunes, via l'alternance et spécialement par l'apprentissage pour répondre à cette pénurie de compétences et assurer les successions d'entreprises, la pérennité des commerces et des artisans au cœur de nos villes. Nous nous attacherons, en continuité de la précédente mandature de dynamiser l'alternance et la formation au sein des entreprises relevant des branches d'Opco EP en déclinaison des priorités du CA national. » – **Thierry HEIM (CPME), Vice-président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Grand Est.**

À propos de l'Opco des Entreprises de Proximité

L'Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est l'un des principaux acteurs de l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Il accompagne au quotidien plus de 434 600 TPE-PME du champ de l'artisanat, des services de proximité et des professions libérales (54 branches professionnelles et l'interprofession) pour faire grandir les compétences de leurs 2,4 millions de salariés.

S'appuyant sur son maillage territorial (95 implantations en métropole et en Outre-mer), l'Opco EP agit au plus près des bassins d'activité pour répondre aux besoins et aux préoccupations des entreprises de proximité à chaque étape de leur croissance, à chaque défi lié aux transitions, en s'appuyant sur le capital humain.

Ses actions se matérialisent par la gestion des ressources financières de la formation et de l'alternance, le déploiement d'un accompagnement humain sur-mesure en matière de ressources humaines et de RSE, la promotion de l'alternance et la création de certifications professionnelles.

Éclaireur sur les mutations de l'emploi, l'Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

L'Opco EP est né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO en 2020.

opcoep.fr

Présidente : Céline Schwebel

Vice-présidente : Aline Mougenot

Directeur général : Arnaud Muret

Contacts presse Opco EP

- Agence Proches, Katarina Tomić, Consultante Influence : 07 62 81 93 91 - opcoep@agenceproches.com
- Manon Daffara, responsable de la communication corporate : 06 29 44 30 69 - manon.daffara@opcoep.fr